

**Concours interne et externe de contrôleur des services techniques de classe normale du Ministère de l'Intérieur, deuxième session, au titre de l'année 2019**

## **Rapport du jury**

### **Composition du jury :**

- M. Michel MOREAU, ingénieur des services techniques, président du jury,
- Mme Isabelle MILLET, ingénieure des services techniques, vice-présidente du jury,
- Mme Sandrine BEIGNEUX-ROUX, contrôleuse des services techniques de classe exceptionnelle,
- M. Dominique LASOTTA, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle,
- M. Stéphane COUR, ingénieur des services techniques,
- Mme Audrey GEBUHRER, ingénieure des services techniques,
- M. Didier CURT, ingénieur principal des services techniques,
- M. Christian DURAND, ingénieur principal des services techniques,
- M. Nicolas JEANNOT, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle.

### **Modalités du concours :**

La deuxième session 2019 du concours interne et externe de contrôleur des services techniques s'est tenue du 28 novembre 2019, date de l'épreuve écrite, au 24 janvier 2020, date de la réunion d'admission à l'issue de l'épreuve orale.

### **Appréciations générales**

La seconde session 2019 du concours de contrôleur des services techniques se traduit par un nombre de candidats inscrits en nette diminution par rapport à la session précédente (-39 %).

Il apparaît, particulièrement pour les candidats « externes », que l'accès en ligne à une documentation précise sur les attendus techniques de ce concours (toutes spécialités confondues), permettrait d'orienter leur préparation et de les aider à se projeter dans leurs futures fonctions.

**Choix des sujets du jury :** le jury a réalisé des entretiens avec sérénité et une évaluation poussée, particulièrement en matière de compétences managériales.

Le choix du format des sujets de l'épreuve écrite (questions techniques métier, et étude de cas) quelle que soit la spécialité, a permis une sélection de niveau équivalent des candidats malgré des « origines métiers » très différentes.

**Épreuve écrite :** les sujets de l'épreuve écrite semblent, au regard de l'admissibilité des candidats, d'un niveau de difficulté adapté. Leur contenu et leur densité, pour toutes les spécialités, étaient compatibles avec le temps imparti aux candidats.

Bon nombre de candidats ont paru peu à l'aise avec la rédaction de note mais le nombre important de fautes d'orthographe, de syntaxe et de grammaire ont rendu pénible la lecture de certaines copies.

### ***Épreuve orale :***

La préparation des candidats est très hétérogène, quelle que soit leur origine interne ou externe. Les sujets transverses (connaissance de l'institution, CHSCT, etc.) accessibles à tous, ne sont pas mieux préparés pour les candidats, quelle que soit leur provenance.

Toutefois les candidats d'Outre-mer ont démontré une préparation plus poussée lors des épreuves orales.

Un renforcement de la formation administrative générale et un accompagnement soutenu de la part de la hiérarchie optimiserait certainement les prestations de candidats aux profils intéressants mais manquant d'aplomb et de curiosité administrative.

### **Appréciations du jury par spécialité :**

#### **Spécialité "immobilier" :**

Écrit : le sujet a permis de sélectionner des candidats ayant les connaissances adéquates aux fonctions de contrôleur des services techniques.

Le niveau général des copies était meilleur que lors de la précédente session.

Oral : le niveau général des candidats est généralement très bon cette année. Les candidats en interne paraissent avoir un meilleur niveau que les candidats externes.

En général, pour la spécialité « immobilier », le niveau des candidats interne est nettement supérieur à celui des candidats issus du concours externe. Néanmoins, certains candidats n'avaient pas préparé la présentation de 5 minutes pourtant prévue par les textes d'organisation.

#### **Spécialité automobile :**

Écrit : Les concepteurs du sujet ont favorisé une épreuve axée principalement sur la technique.

Une majorité des réponses était présente dans les documents annexés au sujet. Même si les candidats sont des techniciens confirmés, le jury souligne le manque d'analyse des documents fournis.

En effet, si les connaissances techniques restent valables, le jury attend d'un contrôleur des services techniques que le candidat se documente et qu'il remette en question ses acquis même si ces derniers sont solides.

Oral : Les prestations orales des candidats internes reflètent réellement leur niveau de préparation.

Le jury ressent une préparation et une information insuffisantes sur le déroulement de l'oral.

Le niveau des candidats de la spécialité automobile s'avère inférieur aux autres spécialités, dû à un défaut de préparation. Certains candidats ne se projettent pas dans le grade de contrôleur.

Les candidats possèdent tous un niveau technique intéressant dans leur spécialité.

En revanche, le rôle du manager est considéré différemment selon leur affectation.

### Spécialité armement :

Écrit : le sujet a été établi pour sélectionner les candidats présentant les compétences techniques requises et des capacités d'analyse et de réflexion indispensables au poste.

Oral : les candidats externes provenant de la filière professionnelle (armuriers civils ou militaires), ont réalisés généralement une meilleure prestation que les candidats en interne.

Le niveau des candidats sélectionnés est bon, leur permettant d'exercer leur fonction dès leur prise de poste.

### Spécialité logistique :

Écrit : l'épreuve écrite a fait ressortir les candidats à fort potentiel.

Oral : le niveau des candidats qui ont présenté l'oral était globalement satisfaisant. Comme pour la spécialité immobilier, certains candidats se sont insuffisamment renseignés sur le déroulé de l'oral.

### Statistiques de la seconde session 2019 :

<b>Concours externe</b>						
	<i>Nombre de postes ouverts</i>	<i>Candidats inscrits</i>	<i>Candidats présents</i>	<i>Candidats admissibles</i>	<i>Candidats admis / LP</i>	<i>Candidats admis / LC</i>
<i>Armement</i>	4	27	12	4	4	0
<i>Automobile</i>	1	55	26	3	1	2
<i>Bâtiment</i>	9	73	43	8	8	0
<i>Logistique</i>	2	99	39	6	2	4
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>254</b>	<b>120</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
<b>Concours interne</b>						
<i>Armement</i>	2	20	14	4	2	2
<i>Automobile</i>	2	81	49	4	2	2
<i>Bâtiment</i>	5	77	61	8	5	3
<i>Logistique</i>	2	82	57	6	2	4
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>260</b>	<b>181</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

*Le président du jury,*

*Michel MOREAU*

